

Pléthore de candidats pour les droits de la L1 sur mobile

Actuellement détenus par Orange jusqu'en juin 2006, les droits de diffusion sur téléphones mobiles des extraits des matchs de Ligue 1 de football sont actuellement remis en jeu par la Ligue de football professionnel.

Ce nouvel appel d'offres, qui couvrira les saisons 2006-2007 et 2007-2008, devrait susciter énormément de convoitises et une belle foire d'empoigne. Car le football est une attente forte de la part des abonnés à la téléphonie mobile, qui actuellement plébiscitent les premières offres de TV mobile. Dix sociétés ont d'ores et déjà retiré un dossier de candidature pour l'appel d'offres de ces droits, annonce la Ligue de football professionnelle (LFP). La décision sera rendue le 27 janvier. Orange (France Télécom), SFR (Vivendi Universal et Vodafone), Canal+, M6, TPS (TF1 et M6), Eurosport, Sportever, eTF1, Index Multimedia et Sportfive ont retiré un dossier. Produit d'appel par excellence, cette diffusion des contenus ne peut que servir l'opérateur qui en détiendrait l'exclusivité: courts extraits et résumés de matches feront la différence avec les concurrents. Rappelons que les précédents droits avaient été vendus pour 8 millions d'euros par an. Néanmoins, la Ligue ne table pas sur une surenchère. Car pour la Ligue, il s'agit d'une première étape: « *C'est un contrat de courte durée, je dirais même un contrat intérimaire, parce que la vraie révolution technologique du secteur aura lieu en 2008 avec une **nouvelle norme de diffusion*** », explique le président de la LFP, Frédéric Thiriez. En effet, la vraie révolution concernera la télévision mobile diffusée sur les **réseaux hertziens** qui, au contraire de l'actuelle TV mobile téléphonée sur les réseaux 3G, concernera bien plus d'utilisateurs. Lors de son lancement, on peut être certain que les droits du foot connaîtront un nouveau coup de chaud. Rappelons enfin que SFR a décroché l'exclusivité des droits de la prochaine Coupe du monde en Allemagne pour sa 3G.